



DESCRIPTION DU PROGRAMME DE MASTER EN GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE (JUIN 2022)

I. Objectifs du programme de Master

Objectif général :

Développer les compétences des leaders dans la gestion des risques de catastrophe (risques liés au changement climatique, aux conflits, aux épidémies et renforcement de la résilience des communautés) au Mali et dans la sous-région en offrant un programme performant basé sur l'expérience.

Objectifs spécifiques :

Le programme de Master permettra de façon spécifique a :

Développer les compétences des ressources humaines dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation multidisciplinaire, multisectorielle des politiques, des programmes, des projets et des interventions en matière de gestions des risques de catastrophes dans les pays aux ressources limitées ;

Appliquer des réponses adaptées à des situations de catastrophes sanitaires ;

Contribuer à l'amélioration de la résilience des populations aux niveaux communautaire, régional et national ;

Partager les politiques et programmes pertinents en gestion des risques de catastrophes.

II. Organisation de la formation

Structuration de la formation et de l'organisation pédagogique par semestre et par parcours.

Ce programme de Master sera étalé sur quatre semestres.

Le 1^{er} semestre portera sur des unités d'enseignement (UE) fondamentale, transversale et libre dans le but de mettre au même niveau les connaissances des apprenants. L'UE libre sera constituée par des séminaires et ces séminaires seront animés par des experts ou visiteurs intervenant dans la gestion des risques de catastrophe.

Le 2^{ème} semestre sera consacré à l'approfondissement des compétences du premier semestre et un stage d'insertion professionnelle avec une rédaction de rapport.

Le 3^{ème} semestre se focalisera sur l'une des spécialisations suivantes : Gestion Communautaire, Sociale et Humanitaire des Catastrophes, Opérations dans les situations de catastrophes. L'accès aux UE du troisième semestre sera conditionné à la validation de toutes les UE du premier et du 2^{ème} semestre. Une note d'au moins 10/20 est obligatoire pour valider chaque UE. Pour les unités d'enseignement constituées d'éléments constitutifs, l'apprenant doit avoir au moins une note de 8/20 dans chacun des éléments constitutifs pour valider l'UE.

Le 4^{ème} semestre sera consacré à la mise en œuvre du projet de Master professionnel de l'apprenant.

Le recrutement sera organisé tous les deux ans et la première cohorte sera composée de 25 apprenants. Le programme sera organisé en Unités d'Enseignement (UE) et chaque UE sera composée d'éléments constitutifs. Les UE auront un minimum de 20 heures de volume horaire (1 crédit) comprenant des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux personnels de l'apprenant.

Chaque semestre comptera 30 crédits donc il y aura 600 heures de volume horaire par semestre et par apprenant.

Au total, à la fin du programme, chaque apprenant aura validé 120 crédits et 2400 heures comme volume horaire.

III. Contenus par spécialité

Gestion Communautaire, Social et humanitaire des Catastrophes.

Cette spécialité se portera sur :

- Droits de l'homme et protection juridique dans les opérations de soutien à la paix (OSP) et en cas de catastrophe ;
- Communication dans la résilience aux catastrophes ;
- Développement communautaire, changement et résilience aux catastrophes ;
- Santé psychosociale et mentale en cas de catastrophe ;
- Consolidation de la paix (analyse des conflits, résolution et consolidation de la paix, rôle de la fonction publique, terrorisme, notions de base du droit pénale international, et systèmes d'alerte) ;
- Organisations de la société civile et gestion des catastrophes (GRC communautaire)
- Droit international humanitaire ;
- Système de connaissances traditionnelles et religieuses ;
- Réduction des Risques de Catastrophe et développement ;
- Sociologie des désastres (sociologie et économie des catastrophes) ; et
- Leadership dans les catastrophes.

Opérations dans les situations de catastrophe : ces opérations porteront sur :

- la compréhension conceptuelle de la résilience aux catastrophes et de l'action humanitaire ;
- les programmes de résilience aux catastrophes ;
- les concepts et applications ;
- la gestion de la logistique en résilience et aide humanitaire ;
- la planification, la gestion et la coordination des interventions d'urgence (cycle de vie des sinistres, SCI) ;
- la bio statistique et la gestion des données (1 & 2) ;
- les abris ;
- le Plaidoyer diplomatique financier et la mobilisation de ressources ;
- l'économie des catastrophes ; et
- l'innovation de réponse aux catastrophes.

IV. Dispositifs de réussite

Au début du programme, un tuteur pédagogique sera attribué à chaque apprenant. Ce tuteur assistera, orientera et conseillera l'apprenant pendant toute la durée du programme sur le choix libre et volontaire de la spécialisation à suivre pendant le troisième semestre.

Pour chaque unité d'enseignement, un responsable parmi les enseignants de rang magistral sera désigné.

Des possibilités seront offertes pour les apprenants de signaler les problèmes survenus pendant les sessions.

Un responsable de classe avec un adjoint seront élus par les apprenants au début de cours et sont chargés de discuter avec le responsable du programme et/ou avec le chef du département d'enseignement et de recherche pour la résolution des problèmes survenus pendant les sessions.

V. Méthodes d'enseignement :

Pour l'enseignement des UE, le programme utilisera les cours magistraux, les travaux dirigés (exposés, exercices individuels et de groupe, études de cas, les simulations), les travaux pratiques et les visites de terrain. Des études de cas seront utilisées avec des exemples pertinents de réduction des risques de catastrophes (RRC) et de résilience.

Les enseignements seront évalués par les apprenants à travers une grille d'appréciation électronique qui garantira l'anonymat de l'apprenant. Les données seront analysées par le responsable du programme de Master et le feedback sera fait aux enseignants dans le but de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

VI. Public cible et conditions de recrutement :

Le programme est ouvert à toute personne détentrice d'une licence dans l'un des domaines suivants en relation avec la gestion des risques de catastrophe :

- Aménagement du territoire et architecture ;
- Développement social et communautaire ;
- Gestion des risques et catastrophe au niveau local ou national ;
- Logistique ;
- Sciences de l'environnement ;
- Sciences de la Santé ;
- Sciences et technologies ;
- Sciences de l'ingénieur ;
- Sciences de l'éducation ;
- Sciences juridiques, politiques et de l'administration ;
- Sciences sociales et humaines.

VII. Date de clôture de l'inscription : 15 aout 2022

VIII. Date de début des cours : 03 octobre 2022

IX. Dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une copie certifiée conforme à l'original du ou des diplômes et attestations ;
- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Une proposition de Projet Professionnel de 2 pages au minimum et 5 pages au maximum ;
- Trois (3) lettres de recommandation ;
- Une Lettre de prise en charge ou une garantie de financement ;
- Une demande adressée au Directeur du Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo Saharien Modibo GOITA (CARESS) ;
- 10.000 FCFA de frais de traitement du dossier non-remboursable.

X. Modalités d'inscription :

Les inscriptions sont faites soit en ligne : mastercaress@empbamako.org, soit sous pli fermé au secrétariat du Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien Modibo Goita (CARESS) de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye avec la mention « Dossier de candidature pour le Master GRC ». Les dossiers de candidature seront évalués par une commission du CARESS et des partenaires à travers une étude de dossier et un entretien. Trente (30) candidats seront sélectionnés au cours de la première année du programme. Le recrutement se fera tous les deux ans et chaque cohorte sera composée de 30 apprenants. Au besoin, ce nombre pourrait être revu à la hausse ou à la baisse selon la demande et les capacités d'accueil du programme.

XI. Durée de la formation :

La formation va durer quatre semestres.

XII. Cout de la formation :

Les frais de scolarité s'élèveront à 5 300 000 FCFA soit 2 650 000 FCFA à payer au début du premier semestre et 2 650 000 FCFA au début du troisième semestre. Ces frais sont composés des frais d'inscription qui seront de 1. 300.000 FCFA et des frais pédagogiques à 4 000 000 FCFA qui incluent l'enseignement, la documentation et l'encadrement de l'apprenant sur le terrain.

Les frais d'hébergement, de restauration et de transport ne sont pas compris dans ce montant et doivent être assurés par les apprenants.

Des subventions pour le paiement des frais de scolarité seront accordées à 3 apprenants du programme de Master en GRC selon des critères établis.

XIII. Débouchés du programme :

- Conduite des travaux de recherche dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes ;
- Poursuite d'une étude doctorale dans une des options de la gestion des risques de catastrophes ;
- Coordination des programmes et projets dans le domaine de la gestion des risques de Catastrophes ;
- Evaluation des programmes et projets dans le domaine de la gestion des risques de Catastrophes ;
- Organisations humanitaires Internationales ;

- Organisations non gouvernementales nationales ou internationales ;
- Centre des opérations d'urgence ;
- Développement communautaire, social et humanitaire.

XIV. Partenaires

Nationaux :

1. Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako
2. Direction Générale de la Protection Civile
3. Hydromet Mali